

**FEUILLE DE ROUTE DE
L'ACTION
INTERNATIONALE
2016 – 2021**

Sommaire

I. Pourquoi notre collectivité s'engage-t-elle à l'international ?.....	6
a. Quel sens et quelles finalités pour l'action internationale de la Région ?.....	6
b. L'action internationale des collectivités locales bénéficie d'un cadre juridique favorable.....	8
II. Les priorités de l'action internationale de la Région.....	9
a. Renforcer l'internationalisation des acteurs économiques du territoire.....	9
b. Renforcer son rayonnement touristique et culturel.....	11
c. Favoriser l'innovation et la recherche.....	12
d. Favoriser l'autonomie et l'emploi des jeunes par des expériences européennes et internationales.....	13
e. S'affirmer comme un territoire solidaire, impliqué au côté des pays en développement.....	14
f. Conforter son identité frontalière et développer les projets transfrontaliers.....	16
III. Les acteurs et partenaires de la politique internationale régionale.....	19
a. La présence de la Région en Europe.....	20
b. Les partenaires privilégiés de la Région dans son action internationale.....	23
c. Les espaces politiques de coopération transfrontalière et transnationale.....	27
d. L'implication de la Région dans des réseaux dédiés à l'international	29
e. La collaboration avec les services de l'Etat et les organisations internationales	30
IV. Comment la Région agit-elle à l'international ?.....	31
a. Les partenariats institutionnels avec des Régions étrangères.....	31
b. Les opérations de rayonnement international	37
c. L'accompagnement au montage de projets.....	38
d. La mise en réseau et la valorisation des actions.....	40
e. Les dispositifs financiers régionaux d'accompagnement à l'international.....	41
V. La gouvernance et l'animation de la politique internationale de la Région.....	44
4	
a. Présentation générale de la gouvernance.....	44
b. L'animation de la politique internationale sur le territoire.....	44

L'AMBITION INTERNATIONALE DE LA REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Les collectivités territoriales sont compétentes pour agir à l'international, dans le respect des engagements internationaux de la France.

L'action internationale de la Région Bourgogne-Franche-Comte est ancrée dans les problématiques locales et dans les défis à relever pour le territoire régional. Elle s'inscrit pleinement dans la stratégie de mandat qui est bâtie autour des problématiques d'emploi, de transition énergétique et de solidarité.

Portée par l'ambition de renforcer le rayonnement de la Bourgogne-Franche-Comte dans le monde, l'action de la Région poursuit l'objectif général d'enrichir les politiques publiques régionales en les inscrivant dans les enjeux européens et internationaux, dans un esprit d'échanges et de réciprocité.

La Région n'agit pas seule, mais en concertation avec un vaste réseau d'acteurs.

Elle mène des initiatives cohérentes, car adossées aux compétences régionales, et agiles, en se saisissant des opportunités pour le territoire.

Nous sommes heureux de vous présenter l'ambition internationale de la Région.

Ce document décline les principales priorités de notre action internationale, caractérise les différents modes d'action du conseil régional, présente les acteurs avec lesquels la Région travaille et recense les différents dispositifs que la Région a développés pour accompagner chaque acteur du territoire dans son projet à l'international.

Nous souhaitons que les échanges internationaux continuent d'inspirer vos actions et qu'ils puissent bénéficier à tous.



Marie-Guite DUFAY
Présidente de la Région
Bourgogne-Franche-Comte

I.



Patrick AYACHE
Vice-Président en charge de l'action
européenne et internationale, du contrat de
plan, de l'attractivité, du tourisme et de
l'export

I. Pourquoi notre collectivité s'engage-t-elle à l'international ?

Les enjeux auxquels sont confrontées les collectivités territoriales françaises doivent être envisagés dans une perspective européenne et mondiale.

Le développement d'un territoire passe par son ouverture internationale, par la capacité qu'ont ses acteurs à s'adapter, à créer et à innover et aujourd'hui, plus que jamais, les solutions se trouvent à plusieurs et se partagent.

Les collectivités territoriales sont devenues des acteurs reconnus par les Etats, les organisations inter-gouvernementales, pour le rôle qu'elles jouent sur la scène internationale depuis plusieurs décennies. En France, le concept de « diplomatie démultipliée » fait consensus et l'Etat, dans le cadre de son action extérieure, sollicite toujours davantage les différents niveaux d'acteurs, parmi lesquels les collectivités, et tout particulièrement les Régions.

L'engagement international des collectivités est actuellement traversé par deux défis :

- **celui du développement durable** : les grands enjeux de développement, rassemblés dans l'agenda 2030 des Nations Unies, autour des 17 objectifs de développement durable (réduction des inégalités, accès à l'éducation, eau propre et assainissement, transition énergétique, travail décent et croissance économique, etc.) interpellent les collectivités, qui agissent au quotidien sur ces sujets et qui, par leur engagement, facilitent des échanges internationaux et par là-même des pratiques vertueuses.
- **celui de l'attractivité** : les collectivités sont des acteurs essentiels qui concourent au rayonnement international de la France, et, dans le respect de l'Agenda 2030 dans lequel la France est fortement engagée, il s'agit de faire valoir l'excellence de chaque territoire pour s'assurer une bonne place dans la compétition mondiale des territoires. Innovation industrielle, recherche, éducation et formation, culture, attractivité touristique... autant de domaines sur lesquels les territoires doivent fonder leur attractivité internationale.

*L'ambition internationale de la Région Bourgogne-Franche-Comté s'inscrit pleinement dans ce contexte et affiche une double perspective : **contribuer au développement durable du territoire et s'inscrire dans la dynamique mondiale de l'attractivité des territoires.***

*« La Bourgogne-Franche-Comté a l'ambition de se hisser au rang des premières régions françaises présentes sur la scène internationale. Elle mènera une politique ambitieuse d'action extérieure, qui concilie le développement économique, touristique et le développement humain. » *Stratégie de Mandat, 2016 – 2021 - engagement 18 #.**

a. Quel sens et quelles finalités pour l'action internationale de la Région ?

L'action internationale de la Bourgogne Franche Comté est au service du développement local, elle est par conséquent ancrée dans les problématiques et les défis à relever pour le territoire régional.

Portée par l'ambition de renforcer le rayonnement de la Bourgogne-Franche-Comté dans le monde, elle poursuit l'objectif général d'enrichir les politiques publiques régionales, en les inscrivant pleinement dans les enjeux européens et internationaux.

Le sens de l'engagement international de la Région se réfère à la **stratégie de mandat 2016 – 2021** qui est elle-même bâtie sur les 3 piliers du développement durable : emploi, transition écologique et énergétique, solidarité et fraternité.

Les priorités en matière internationale entrent également en résonance avec les 2 schémas directeurs et prospectifs portés par l'institution :

- le **Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII)**, qui définit les orientations en matière d'aides et de soutien au développement des entreprises, et qui, pour la Région BFC, porte les 4 ambitions majeures suivantes : 1/ l'accompagnement complet et réactif des dynamiques d'entreprises, 2/ la prise en compte de tous les leviers de développement : innovation, compétences, internationalisation, mutations écologiques et numériques, 3/ une action régionale au plus près de tous les territoires de BFC et 4/ la pratique d'une gouvernance coopérative des acteurs du développement économique.
- le **Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)**, qui détermine à moyen et long termes les grandes orientations pour le territoire régional et qui, lui aussi, relève les défis auxquels la Bourgogne-Franche-Comté est confrontée, la complémentarité des territoires ruraux et urbains, leur accessibilité physique et numérique, leur ouverture aux territoires voisins et plus lointains et enfin leur profil écologique et énergétique.

Enfin, les initiatives internationales de la Région s'articulent avec les différents schémas régionaux sectoriels :

- le **schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI)** : élaboré en relation étroite avec les acteurs concernés, il détermine les principes, les priorités et la stratégie de la politique volontariste de la Région dans le domaine de l'ESRI, autour de trois ambitions fortes : 1 / amplifier le rayonnement et l'attractivité du potentiel scientifique, 2/ accompagner et coordonner les dynamiques de sites et de valorisation de la recherche, 3/ améliorer la réussite des étudiants.
- le **plan régional de développement agricole (PRDA)**, qui fait le pari de la relocalisation de la production et de la consommation, le pari également d'une agriculture au cœur du développement économique, social et humain du territoire, en s'appuyant sur des exploitations innovantes et durables et sur des produits à haute valeur ajoutée,
- ou encore le **schéma régional de développement du tourisme et des loisirs (SRDTL)**, qui poursuit l'ambition d'une plus grande attractivité régionale à l'échelle nationale et aussi internationale, en valorisant les destinations phares et les grandes filières touristiques de la région : œnotourisme, tourisme fluvial, gastronomie, itinérance, patrimoine, etc...

La Région Bourgogne-Franche-Comté se saisit pleinement des possibilités d'agir à l'international et déploie une action :

-**ouverte** : aux modes d'action divers. La Région développe des dispositifs, soutient les dynamiques locales, agit en concertation avec un vaste réseau d'acteurs.

-**cohérente** : adossée aux compétences régionales.

-**agile** : la Région saisit les opportunités pour le territoire. En matière économique, par exemple, elle cible les zones à forts enjeux.

b. L'action internationale des collectivités locales bénéficie d'un cadre juridique favorable

L'action internationale des collectivités territoriales françaises est encadrée par la loi depuis plusieurs décennies :

- Le Titre IV de la loi ATR du 6 février 1992 traite de la « **coopération décentralisée** » : il autorise les collectivités territoriales à mener des projets avec des homologues étrangers, dans le cadre de conventions de jumelage ou d'accords de coopération, et ce dans le respect des engagements internationaux de la France ;
- La Loi « Canfin », Loi d'orientation et de programmation sur le développement et la solidarité internationale, Loi 2014 - 773 promulguée le 7 juillet 2014 reconnaît, dans son article 14, le concept « **d'action extérieure des collectivités locales** », qui englobe la diversité des actions menées ou soutenues par les collectivités à l'international, y compris les actions de promotion ou de rayonnement international, largement développées depuis le début des années 2000.

Le rôle prépondérant des Régions en matière de développement économique international :

- La loi NOTRe du 7 août 2015 vient renforcer ce mouvement de reconnaissance : elle a également instauré pour les Régions l'obligation d'élaborer un schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) qui conditionne la légalité de l'intervention des collectivités territoriales en matière d'aide économique. Le volet « d'internationalisation » des entreprises fait désormais pleinement partie des stratégies d'attractivité des régions.

II. Les priorités de l'action internationale de la Région

En déployant des moyens à l'international, la Région se donne les priorités suivantes :

- a) renforcer l'internationalisation des acteurs économiques du territoire
- b) renforcer son rayonnement touristique et culturel
- c) favoriser l'innovation et la recherche
- d) favoriser l'autonomie et l'emploi des jeunes par des expériences européennes et internationales
- e) s'affirmer comme un territoire solidaire, impliqué au côté des pays en développement
- f) conforter son identité frontalière et développer les projets transfrontaliers

a. Renforcer l'internationalisation des acteurs économiques du territoire

Caractéristiques et atouts économiques du territoire

La Bourgogne-Franche-Comté offre un environnement favorable aux entreprises : c'est la **première région industrielle française** en termes d'emplois : 17% des emplois ; 1 salarié sur 5 travaille dans l'industrie et le territoire abrite 14 700 établissements industriels.

Les *secteurs clés* : près de 70% des effectifs de l'**industrie** sont spécialisés dans la mécanique / métallurgie, les matériels de transport, la plasturgie et l'agroalimentaire.

Dans le domaine de la **production agricole**, grâce à ses 27 000 exploitations, le territoire ne compte pas moins de 153 Appellations d'Origine Contrôlée (AOP) et Indications Géographiques Protégées (IGP) et 63% du territoire sont concernés par un label de qualité AOP/IGP, ce qui constitue un indicateur fort de création de valeur ajoutée. L'industrie agro-alimentaire emploie à elle seule 10% des salariés de l'industrie régionale.

La région se situe en tête des régions françaises pour les *investissements privés en Recherche & Développement*, elle compte 5600 chercheurs dont les trois-quarts travaillent dans le privé et 12 160 salariés en R&D.

Elle accueille **5 pôles de compétitivité** : le Pôle des Microtechniques, le pôle Vitagora dédié au goût, à la santé et à la nutrition, le pôle Plastipolis, la « Nuclear Valley » et Pôle Véhicule du futur.

La Bourgogne-Franche-Comté est aussi territoire labellisé "French Tech" : 3 villes sont labellisées « **French Tech** » : labellisation *Food Tech* à Dijon, *Health Tech (Medtech – Biotech)* à Besançon, *IoT – ou Internet des objets - manufacturing* à Chalon-sur-Saône.

Une région tournée vers l'export

Le commerce extérieur de la région est excédentaire ; les exportations s'élevaient à 21,5 milliards d'euros en 2018, ce qui place la région au 10ème rang des régions françaises en volume financier, mais rapporté à la population ce chiffre permet de classer la BFC au 4ème rang national. De leur côté, les importations se situaient, toujours en 2018, aux alentours de 18 milliards d'euros.

L'approche sectorielle des exportations montre une grande variété de secteurs concernés : construction automobile, machines et équipements, sidérurgie, plastique, produits alimentaires, etc.

L'analyse géographique montre quant à elle que l'activité Export est largement concentrée vers l'Europe, en 1er lieu vers l'Allemagne, puis l'Italie, l'Espagne ou encore le Royaume-Uni. La Suisse, pays frontalier est, sur le plan économique, un partenaire privilégié, principalement avec le territoire de l'ex-Franche-Comté, avec lequel une marge de progression existe encore.

En termes d'attractivité internationale, sur le plan économique, la région BFC affiche un bilan modeste et se situait, en 2016, au 9ème rang des régions françaises pour l'accueil des investissements étrangers créateurs d'emploi en France.

La stratégie de développement économique à l'international : intégrée et partenariale

Dans le cadre de son plan d'action régional d'internationalisation des entreprises (PRIE) 2017/2021, la Région se donne les objectifs suivants :

- *conforter les exportateurs ;*
- *susciter des vocations à l'international ;*
- *promouvoir les savoir-faire d'excellence du territoire : agriculture, agro-alimentaire, industries de pointe, les clusters et les 5 pôles de compétitivité ;*
- *accompagner les entreprises du territoire dans la recherche d'investisseurs étrangers ;*
- *attirer et fidéliser les investisseurs étrangers sur le territoire.*

La stratégie régionale repose sur les principes d'action et les mesures suivantes :

- un **partenariat étroit et une gouvernance partagée** avec les principaux acteurs économiques : réseau Business France, Bpifrance, services de l'Etat en région (Direction, Douanes), Chambre régionale de Commerce et d'Industrie – CCIR, Agence économique régionale – AER, réseau des conseillers du Commerce extérieur ;
- le recours à la **CCIR – Guichet unique** pour les entreprises ;
- une **programmation annuelle** d'actions concertées et valorisées ;
- une **promotion ciblée** selon les secteurs et les zones géographiques ;
- la **formation** à l'international en direction des entreprises : sensibilisation à la culture de l'international, renforcement des compétences – clé ;
- un **appui individuel** aux entreprises tout au long de leur développement à l'international ;
- une **articulation** recherchée avec les **partenariats institutionnels** de la Région (voir plus loin) et avec la **politique transfrontalière avec la Suisse** ;
- un **suivi et une évaluation des mesures** sur la base d'indicateurs d'impacts issus des différents outils des partenaires engagés (évolution du volume export en BFC, nombre d'emplois créés, etc.).

La politique du Conseil régional s'intègre dans la réforme du commerce extérieur initiée par le gouvernement en février 2018 dont l'ambition est de faire émerger « une Team France Export », une équipe unissant tous les acteurs dans un service public solidaire, intégré et respectant les spécificités de chacun.

Avec la **convention de partenariat** signée le 12 juillet 2018 entre Business France, la Chambre régionale de commerce et d'industrie et le Conseil régional, les partenaires entérinent leur volonté de travailler main dans la main, au service des entreprises régionales et à leur ouverture à l'international selon le modèle d'une « Team Bourgogne-Franche-Comté Export ».

Le programme international d'actions collectives d'approche de marchés étrangers

La Région Bourgogne-Franche-Comté a développé un programme annuel d'actions, élaboré conjointement par la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie régionale et les filières et groupements d'entreprises.

Ce programme est le reflet des intentions de développement des entreprises à l'étranger. Il permet de proposer à toute entreprise des participations collectives à des salons ou à des missions personnalisées.

Chaque année, il bénéficie à plus de 500 entreprises.

Lien vers le programme 2020 :

https://www.bourgognefranche-comte.cci.fr/sites/default/files/International/ccibfc_prog_international_web.pdf

b. Renforcer son rayonnement touristique et culturel

Le tourisme, en Bourgogne-Franche-Comté, constitue une industrie à part entière : plus de 42 000 emplois, qui génèrent près de 6% de la richesse régionale.

Dans un contexte international d'accroissement du tourisme, la Région se donne plusieurs défis, dans le cadre de son Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs (SRDTL) :

- améliorer l'offre d'hébergement par une montée en gamme des produits ;
- devenir la première région d'accueil des touristes chinois en France et en Europe (*hors Ile-de-France*) ;
- devenir la première destination française d'œnotourisme ;
- devenir une grande destination de patrimoine ;
- devenir une grande destination d'écotourisme et d'itinérance.

L'ensemble de ces défis se relève aussi à l'échelle internationale et dans cette perspective la région possède de nombreux atouts qui la font connaître à travers le monde :

- *son patrimoine viticole* : la région est mondialement connue pour les cépages Chardonnay et Pinot Noir, pour ses 33 grands Crus, pour ses routes des Vins (elle en compte pas moins de 5 en Bourgogne, sans oublier la route des vins du Jura et ses cépages Savagnin, Poulsard, Trousseau, vin jaune et vin de paille...) ;
- *la gastronomie et l'art de vivre* ;
- *son patrimoine culturel et naturel* : pas moins de 11 sites classés au Patrimoine mondial de l'UNESCO ;
- *son attractivité liée au tourisme et aux sports de nature* : 1300 kms de rivières et canaux navigables, de nombreux itinéraires cyclables, 1300 km de pistes et des équipements sportifs d'excellence pour les pratiques nordiques : le tremplin international de saut à ski de Chaux-Neuve, le stade nordique des Tuffes – site olympique des Jeux Olympiques de la Jeunesse en 2020, le stade de biathlon d'été d'Arçon ;
- une attractivité liée à des *manifestations culturelles* de référence : le festival de musique de Besançon et son concours international de chefs d'orchestre, les Eurockéennes de Belfort, le festival « Chalon dans la rue », etc.

La Région accompagne le projet de Cités des vins

Avec une centaine d'appellations d'origine contrôlée (AOC), les vignobles de Bourgogne-Franche-Comté représentent un élément fort d'attractivité touristique. C'est un véritable défi que se donne la Région Bourgogne-Franche-Comté à travers son Schéma régional de développement du tourisme et des Loisirs 2017 – 2022, que de devenir la 1^{ère} destination française d'œnotourisme et d'attirer de nouvelles clientèles françaises et étrangères, amatrices de vins et de culture.

Afin de répondre à ce défi, la Région accompagne de grands projets structurants tels que la **Cité des vins de Bourgogne**.

Ce projet s'appuie particulièrement sur la création de trois sites d'accueil des touristes à Beaune, Mâcon et Chablis, qui permettent d'expliquer la Bourgogne et ses vins et de mettre en avant la richesse de l'offre œno-touristique régionale.

Le projet a aussi pour but d'inciter les touristes à parcourir l'ensemble du vignoble et à rester ainsi plus longtemps dans la région. Il vise à développer leur connaissance des vins de Bourgogne afin qu'ils deviennent des amateurs éclairés et qu'ils puissent devenir prescripteurs des vins de Bourgogne de retour chez eux.

Dans chaque cité, une offre complète sera proposée :

- Un parcours de visite avec animations, conseils, dégustations, ... ;
- Des ateliers-formations aux vins de Bourgogne ;
- Un espace mets et vins et bar des découvertes ;
- Un espace séminaires entreprises ;
- Une plateforme d'information touristique.

Accompagner les acteurs culturels dans leur ouverture internationale

La Région a fait le choix de renforcer et d'amplifier sa politique culturelle, parce que la culture est un élément essentiel du vivre ensemble, parce qu'elle forge une identité régionale et parce qu'elle favorise le rayonnement et l'attractivité du territoire.

Ainsi, les priorités régionales en matière de culture sont :

- le soutien au spectacle vivant : compagnies, orchestres, lieux de diffusion, structures en résidence ... ;
- la généralisation des actions de médiation et d'éducation artistique et culturelle ;
- la promotion de la culture sur tous les territoires de la région.

Cette politique volontariste se décline également dans une ouverture internationale et la Région soutient les projets et collaborations internationales des acteurs culturels.

Quelques exemples

- Echanges internationaux de jeunes artistes plasticiens, via des résidences à la Saline royale d'Arc-et-Senans ;
- Diffusion internationale : soutien à des compagnies régulièrement programmées à l'étranger : Rasposo, Cirque Plume (art circassien), Plexus polaire (marionnettes) ; soutien à des ensembles musicaux (Aedes, Traversées baroques) ;
- Education artistique et culturelle : soutien au festival « Littératures étrangères » à Audincourt, soutien au « festival international du film policier » à Beaune.

Collaboration artistique entre Viadanse - Centre chorégraphique national de Bourgogne-Franche-Comté (Belfort) et La Termitière - Centre de développement chorégraphique de Ouagadougou (Burkina Faso)

Depuis 2018, les deux partenaires développent une collaboration à travers un projet commun intitulé « ViaOuaga » afin de consolider leur faculté à transmettre aux populations du Nord et du Sud des outils leur permettant d'appréhender la mondialisation comme un espace commun où les pays sont interdépendants.

A travers ce projet, les partenaires poursuivent les objectifs suivants :

- Contribuer à la soutenabilité du secteur de la danse au Burkina Faso par le renforcement des capacités artistiques et techniques des professionnels du secteur chorégraphique burkinabè ;
- Participer à la dynamique d'internationalisation des structures culturelles de la Région Bourgogne-Franche-Comté, par la mobilité et la valorisation des talents ;
- Participer à l'éducation artistique et à l'éducation à la citoyenneté mondiale des publics.

c. Favoriser l'innovation et la recherche

Deux enjeux sous-tendent l'action régionale en matière d'innovation et de recherche : d'une part le soutien à l'excellence et à l'émergence de nouvelles filières, d'autre part la promotion du transfert de technologie, de connaissance et d'innovation, par le rapprochement toujours plus étroit entre la formation, la recherche et le monde de l'entreprise.

L'appui de la Région se déploie dans trois directions :

- le soutien à la recherche d'excellence, domaines dans lesquels la Bourgogne-Franche-Comté jouit d'une reconnaissance nationale et internationale, notamment dans les champs de la « spécialisation intelligente » ;
- le soutien à la recherche d'émergence pour valoriser un paysage régional pluridisciplinaire ;

- l'accompagnement vers les programmes européens : fonds structurels mais aussi programmes sectoriels, en facilitant la recherche de partenaires européens et en apportant une aide dédiée à l'ingénierie de projet.

Le soutien de la Région au projet I-site : vers un pôle d'attractivité internationale de recherche et d'innovation

Porté par la Communauté d'universités et d'établissements Université de Bourgogne-Franche-Comté (COMUE-UBFC), ce projet vise à conforter les approches pluridisciplinaires connectées aux enjeux de l'industrie : matériaux avancés et systèmes intelligents, territoires, environnement et alimentation, soins individualisés et intégrés.

Son ambition est de créer un environnement international stimulant pour attirer des étudiants et chercheurs du monde entier et d'offrir, en retour, aux acteurs régionaux un cadre de formation et d'expérimentation international, interculturel et stimulant qui soit porteur de projets et de créations d'emplois.

7 appels à projets sont lancés annuellement, qui visent à allier l'excellence selon des critères nationaux, européens et internationaux, la notion d'émergence dans une logique de structuration et d'aménagement du territoire et l'amorçage de nouvelles idées. Les thématiques en sont les suivantes : excellence, émergence, amorçage, colloques scientifiques internationaux, accompagnement de nouvelles équipes de recherche, mobilité entrante et sortante de chercheurs, équipements.

d. Favoriser l'autonomie et l'emploi des jeunes par des expériences européennes et internationales

La Région consacre près de la moitié de son budget à la jeunesse : par le soutien aux lycées, à la formation professionnelle et supérieure, aux transports, à l'accès à la culture et au sport ; elle accompagne les jeunes dans leurs trajectoires professionnelle et personnelle, en favorisant leur engagement citoyen, leur autonomie ou encore leur insertion sociale.

La dimension internationale, à travers le soutien à la mobilité internationale des jeunes est un élément important de cette politique.

Ainsi, chaque année, plus de 2400 jeunes bourguignons-franc-comtois, qu'ils soient lycéens, apprentis, étudiants, jeunes diplômés ou demandeurs d'emploi, réalisent un séjour à l'étranger dans le cadre de leur formation ou hors cursus.

La dynamique enclenchée permet au jeune de renforcer ses compétences, ses savoir-être et de se préparer au mieux à sa vie future.

Au-delà, cette ouverture internationale favorise les réseaux interpersonnels et professionnels.

Elle contribue également à la notoriété de la Bourgogne-Franche-Comté à l'étranger, en faisant des jeunes concernés autant d'ambassadeurs de la Bourgogne-Franche-Comté à l'étranger.

Témoignage : « Une vraie leçon de vie... » ou l'expérience à Madagascar de 2 étudiants en formation agricole

« Etudiants en BTS ACSE (analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole), nous avons eu l'opportunité d'effectuer un stage d'un mois auprès de jeunes agriculteurs de Madagascar et de les suivre dans leur parcours d'installation. Cette expérience restera à jamais gravée dans notre mémoire : elle nous a beaucoup appris sur nous, elle nous a ouverts sur une autre culture et nous a aussi et surtout fait prendre conscience des enjeux du développement agricole dans le monde. »



Rencontre des jeunes de la convention quadripartite organisée par le conservatoire de Joigny, Juin 2018

e. S'affirmer comme un territoire solidaire, impliqué au côté des pays en développement

Dans le contexte mondial des inégalités Nord-Sud, du réchauffement climatique, des mouvements de populations, la Région affirme son engagement et dédie des moyens :

- au soutien des projets que de nombreuses structures de Bourgogne-Franche-Comté mènent avec des partenaires de pays en développement ;
- à l'appui de projets de jeunes qui partent dans des pays du Sud et s'engagent dans le cadre de leurs études ou hors cursus ;
- à l'ouverture et à la sensibilisation de tous aux enjeux de développement à travers le monde, dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI).



Chantier jeunes "plantation de moringa" à Kara, au Togo, Association APPUIS (71) , 2019

En étroite collaboration avec un vaste réseau d'acteurs institutionnels, associatifs, de collectivités locales, ... la Région développe une série d'actions autour de la solidarité internationale, s'implique dans des campagnes nationales de sensibilisation, comme le Festival des solidarités, la campagne Alimenterre.



Réunion des acteurs bourguignons-francs-comtois et nigériens pour la mise en place d'un programme de coopération concerté, février 2019.

Les Assises régionales de la coopération et de la solidarité internationale

Depuis près de 15 ans, les Assises régionales de la coopération et de la solidarité internationale rassemblent à Dijon, le temps d'une journée, entre 150 et 200 participants afin de réfléchir et d'échanger sur les enjeux et les dynamiques à l'œuvre pour un monde plus juste et plus solidaire. Rendez-vous incontournable pour les acteurs régionaux engagés à l'international, ces Assises sont aussi l'occasion d'interpeller les organisations internationales (agences onusiennes...) et européennes et nationales qui dessinent le paysage de la coopération, d'inviter les partenaires étrangers des associations locales et construire ainsi une ambition collective à l'échelle de la région.

Les « Tandems solidaires », une initiative originale pour éduquer les jeunes à la citoyenneté mondiale

Conçu et animé par le réseau régional multi-acteurs dédié à la coopération et la solidarité internationale, Bourgogne Franche Comté International, porté par les académies de Besançon et Dijon, soutenu financièrement par plusieurs collectivités territoriales dont la Région, le dispositif « Tandems solidaires » permet de sensibiliser les jeunes scolaires (niveaux élémentaire et secondaire) aux enjeux du développement dans le monde et à ses mécanismes, et d'explorer les dimensions locales et internationale du développement durable.

Ils s'articulent autour de la constitution de binômes composés d'une association locale engagée dans le domaine de la solidarité internationale et/ou du développement durable et d'un groupe d'élèves (une classe entière, plusieurs classes, un club...) et de son équipe éducative.

Les parties prenantes des « Tandems Solidaires » sont réunies, le temps d'une année scolaire, autour de la construction d'un projet d'éducation à la citoyenneté mondiale.

f. Conforter son identité frontalière et développer les projets transfrontaliers

La Bourgogne-Franche-Comté partage 230 km de frontière avec la Suisse et plus particulièrement les cantons de Berne, Vaud, Neuchâtel et Jura.

Côté franc-comtois, ce sont les départements du Doubs, du Jura et du Territoire de Belfort qui constituent avec ces cantons ce qu'il est convenu d'appeler l'« Arc jurassien ».

Territoire singulier, l'Arc jurassien est caractérisé par une longue tradition d'échanges et par la cohabitation de systèmes institutionnels très différents, résultats d'une frontière politique et religieuse ancienne.

Il en résulte un écosystème paradoxal dont il s'agit de développer les potentialités.

Dans cette perspective, la coopération transfrontalière se déploie à travers la **Conférence Transjurassienne (CTJ)**, laquelle s'appuie sur différents outils tels que les instances de concertation **Arcjurassien.fr**, **Arcjurassien.ch**, **l'observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien (OSTAJ)** ou encore le programme européen **Interreg France-Suisse**.

La CTJ travaille sur les axes prioritaires suivants :

- le développement économique, particulièrement le soutien à l'économie industrielle et technique ;
- les mobilités et les échanges (transports, interconnexion des services publics, etc.) ;
- la gestion et la valorisation de l'espace et des ressources naturelles ;
- le vivre-ensemble.

La Bourgogne-Franche-Comté, autorité de gestion du programme européen Interreg France Suisse

La coopération territoriale européenne (CTE) est un axe fort de la politique de cohésion de l'Union européenne. La CTE regroupe plus d'une centaine de programmes Interreg, aux frontières internes et externes de l'Union européenne, parmi lesquels Interreg France-Suisse.

Depuis 2007, la Région Bourgogne-Franche-Comté est autorité de gestion de ce programme dont la dimension est à la fois interrégionale (Interreg France-Suisse couvre aussi les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie) et internationale (le programme englobe les 7 cantons suisses francophones).

A l'issue de la programmation 2007-2013, 151 projets franco-suisses structurants ont été soutenus. Dans le cadre du programme 2014-2020, à la fin de l'année 2018, 91 projets franco-suisses étaient soutenus dans des domaines aussi variés que la recherche & innovation, le patrimoine naturel, culturel et touristique, les mobilités durables, l'employabilité.

Projets phare de la période, la réactivation de la ligne ferroviaire Belfort-Delle-Bienne, le réseau InnovArc ou encore la coopération universitaire dénommée « Communauté du savoir », sont l'illustration de la force de frappe européenne et transfrontalière d'Interreg France-Suisse.

Contact :

www.interreg-francesuisse.eu

Le réseau d'impulsion et de soutien à l'innovation de l'arc jurassien franco-suisse au service des entreprises, InnovARC

Le réseau InnovARC, porté par arcjurassien.ch et la Chambre de commerce et d'industrie régionale de Bourgogne Franche-Comté, réunit plus de 350 entreprises, laboratoires et collectivités de l'Arc jurassien franco-suisse.

Actif depuis 2010, il vise à développer des projets innovants liés aux besoins du marché et à valoriser les compétences de pointe des acteurs régionaux de part et d'autre de la frontière.

Le projet InnovARC bénéficie du soutien de l'Union européenne via le FEDER (Fonds européen de développement régional) et de la Confédération suisse par le biais du programme européen de coopération territoriale Interreg France-Suisse.

Une coopération étendue à l'espace alpin, dans le cadre de la Stratégie de l'Union européenne pour la région alpine (SUERA)

La Région Bourgogne-Franche-Comté est également impliquée dans les travaux de la Stratégie de l'Union Européenne pour la Région Alpine (SUERA), qui fait partie des espaces européens de coopération politique.

Elle a été constituée après la macro-région Danube, celle de la Mer Baltique et la stratégie pour la Région adriatique et ionienne.

Une stratégie macro-régionale de l'Union européenne (UE) est un cadre politique qui permet aux pays d'une même région géographique d'aborder et de résoudre des problèmes de manière conjointe ou de mieux exploiter leur potentiel commun (pollution, concurrence à l'échelle mondiale, etc.). Les pays concernés par ces stratégies peuvent ainsi tirer profit d'une coopération renforcée qui rend leurs politiques respectives plus efficaces. Une

stratégie macro-régionale peut bénéficier du soutien des fonds européens, notamment des Fonds structurels et d'investissement européens (FESI).

La Bourgogne-Franche-Comté est impliquée depuis le démarrage de la macro-région, en lien avec les autres régions françaises concernées (AURA et Région Sud), ainsi que l'Etat, représenté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).

III. Les acteurs et partenaires de la politique internationale régionale

En matière d'action internationale comme pour l'ensemble des autres politiques régionales, la Région n'agit pas seule, elle agit souvent en collaboration avec les diverses autorités et institutions du territoire :

- collectivités ;
- services de l'Etat en région ;
- établissements d'enseignement et de formation (dont les Universités, les établissements d'enseignement supérieur, etc.) ;
- académies de Besançon et Dijon ;
- organismes culturels ;
- organismes consulaires ;
- etc.

Elle agit également au quotidien avec différentes structures, qu'il s'agisse de structures intégrées à l'institution, de structures « para-régionales », d'organismes et institutions du territoire ou encore de réseaux internationaux, avec lesquels la Région est particulièrement liée.

a. La présence de la Région en Europe

Le Bureau de Bourgogne-Franche-Comté à Bruxelles, l'ambassade de la Région auprès des instances communautaires

A l'instar des autres Régions, la Bourgogne-Franche-Comté dispose d'un bureau de représentation à Bruxelles.

Un relais régional auprès des institutions européennes

Le Bureau Bourgogne-Franche-Comté Europe (BFCE) informe, oriente et accompagne les acteurs régionaux et locaux dans leurs échanges avec les institutions européennes ; il propose des réunions de travail thématiques avec des représentants des institutions européennes ; il accompagne les échanges entre les élus et acteurs régionaux et locaux et les parlementaires et fonctionnaires européens afin de valoriser les dossiers régionaux.

Un soutien au développement de projets locaux à vocation européenne

Le BFCE aide les porteurs de projets à solliciter des financements communautaires. Il les accompagne dans la rédaction et la présentation de leurs dossiers, pour répondre aux exigences des programmes de financement communautaires.

Un outil de formation et d'information

Le Bureau recherche, analyse et diffuse quotidiennement des informations relatives aux politiques et aux financements communautaires. Il permet aux décideurs locaux de maîtriser le fonctionnement des institutions communautaires et le processus décisionnel.

Il coordonne les échanges entre les services des collectivités. Il propose aux élus locaux et aux agents territoriaux des réunions de travail thématiques avec des représentants des institutions européennes.

Le Bureau Bourgogne-Franche-Comté Europe contribue à l'accueil, à Bruxelles, de groupes s'intéressant à l'Europe dans un cadre professionnel, institutionnel, scolaire ou associatif.

Contacts :

officebruxelles@bourgognefranchecomte.fr

55, rue d'Arlon, 1040 Bruxelles

Tel : +32 2 231 10 50

La Maison de Bourgogne-Franche-Comté à Mayence, la représentation de la Région en Allemagne

La Région Bourgogne-Franche-Comté dispose depuis 1994 d'une antenne « Maison de Bourgogne-Franche-Comté » à Mayence, capitale du Land de Rhénanie-Palatinat avec lequel elle est jumelée depuis 1962. Véritable vitrine de notre région, la maison de Bourgogne-Franche-Comté est un instrument de rayonnement.

Sa mission générale consiste à resserrer les liens d'amitiés et à promouvoir les coopérations dans les domaines de la culture, de l'économie, du tourisme, de l'éducation et de la jeunesse.

Espace privilégié de rencontre dans le cadre de projets de coopération, centre de ressources, relai opérationnel dans l'organisation de missions, de conférences, etc., la Maison de Bourgogne-Franche-Comté est au service de l'ensemble des acteurs de Bourgogne-Franche-Comté dans leur relation avec la Rhénanie-Palatinat et plus largement l'Allemagne.

La mission de coordination politique et partenariale : la Maison de Bourgogne-Franche-Comté coordonne les échanges aux niveaux politique et administratif et elle accompagne également le développement de projets portés par les acteurs des deux territoires, dans leur diversité.

La coopération avec l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) : la Maison de Bourgogne-Franche-Comté est « point info OFAJ » à Mayence.

Les missions touristique et culturelle : la promotion touristique de la Bourgogne-Franche-Comté constitue une mission importante pour l'antenne, qui travaille en lien avec le réseau des développeurs du tourisme en BFC (Offices de tourisme, comité régional, etc.).

Par ailleurs, la Maison de Bourgogne-Franche-Comté organise tout au long de l'année des expositions, concerts, performances théâtrales, conférences et lectures, manifestations autour du vin etc. et touche un public allemand large et diversifié.

La mission économique : la Maison de Bourgogne-Franche-Comté organise des marchés de produits du terroir, participe à des salons en Rhénanie-Palatinat et mobilise, en lien avec les filières concernées, des entreprises de Bourgogne-Franche-Comté

La mission en faveur de la jeunesse : le Bureau des stages de la Maison de BFC à Mayence a pour objectif de soutenir et de développer la mobilité des jeunes bourguignons-franc-comtois et rhéno-palatins au cours de leurs études. Ce dispositif permet aux jeunes âgés de 18 à 30 ans de réaliser un stage pratique ou professionnel dans la région partenaire.

Le Bureau des stages conseille et accompagne les jeunes dans leur recherche de stage en BFC pour les rhéno-palatins et inversement pour les jeunes de Bourgogne-Franche-Comté : il agit en lien avec son homologue à Dijon, le Bureau des stages de la Maison de Rhénanie-Palatinat.

Les stages dans le cadre du réseau quadripartite (*voir plus loin la rubrique « les partenariats internationaux de la Région »*) : des bourses sont proposées par la région d'envoi aux bourguignons-franc-comtois et aux rhéno-palatins pour réaliser un stage de 1 à 3 mois en Bohême centrale ou à Opole, aux Tchèques et aux Polonais pour un stage en Bourgogne ou en Rhénanie-Palatinat.

Le volontariat écologique : la Maison de BFC à Mayence est impliquée dans cette initiative pilotée par le FÖJ-KUR (association subventionnée par le ministère de l'environnement de Rhénanie-Palatinat) et qui fonctionne sur le principe de la réciprocité entre nos deux régions. En Bourgogne-Franche-Comté, c'est l'association VEFA (Volontariat Écologique Franco-Allemand), basée à la Maison de Rhénanie-Palatinat à Dijon, qui assure la promotion et la gestion du dispositif, avec le soutien financier de la Région.

Contacts :

www.haus-burgund.de

info@haus-burgund.de

Große Bleiche 29, 55116 MAINZ – 00 49 (0)61 31-23 43 17



©K. Schäfer

De gauche à droite : Hendrik HERING, Cornelia WILLIUS-SENZER (élue au Landtag, parti libéral démocrate), Doris AHNEN (ministre des finances de Rhénanie-Palatinat), Michael EBLING, Marie-Guite DUFAY et Patrick AYACHE lors de l'inauguration des nouveaux locaux de la Maison de Bourgogne-Franche-Comté 2018

b. Les partenaires privilégiés de la Région dans son action internationale

L'ouverture européenne et internationale du territoire régional se construit au quotidien selon une approche collaborative entre la Région et un réseau de structures qui, chacune dans son domaine d'action, contribue à faire vivre la dynamique internationale de la Bourgogne-Franche-Comté.

La Chambre régionale de commerce et d'industrie (CCIR), opérateur privilégié de la Région dans sa politique d'export

Au sein de la Chambre régionale, la **mission International (CCI International)** informe, conseille et accompagne les entreprises dans leur développement international, sur l'ensemble du territoire au plus près des entreprises, via des conseillers spécialisés.

CCI International propose aussi des opérations collectives :

- participation à des salons professionnels internationaux, dans le cadre du programme régional annuel, piloté par la Région ;
- missions de prospection et d'approche de marchés étrangers ;
- journées, forums d'information pays/secteurs ou formations (approche de marchés étrangers, codes interculturels, etc.) ;
- accueil d'acheteurs étrangers en Bourgogne-Franche-Comté.

La Chambre de commerce abrite également le **réseau Enterprise Europe Network (EEN)**, soutenu par la Commission européenne, qui offre un panel de services aux entreprises locales pour les guider et les accompagner dans leurs démarches et projets européens :

- informations sur la réglementation européenne ;
- information et décryptage des programmes de financement européens destinés aux entreprises ;
- aide à la recherche de partenaires dans le montage de projets ;
- centre de ressources sur les actualités européennes.

Contact :

www.bourgognefranchecomte.cci.fr

Site de Dijon : 2, Avenue de Marbotte – B.P. 87009 - 21070 DIJON CEDEX – tel : 03 80 60 40 20

Site Besançon : 46, avenue Villarceau, CS 31726 - 25043 BESANCON Cedex – tel : 03 81 47 42 00.

L'Agence économique régionale (AER), au service de l'attractivité économique du territoire

L'AER travaille à attirer les entreprises et les investissements, notamment étrangers, en s'appuyant sur les filières porteuses, les pôles de compétitivité et les clusters.

Elle agit comme un véritable levier en faveur du développement économique et de l'emploi.

L'AER poursuit les objectifs stratégiques suivants :

- accompagner le maintien et le développement de l'activité économique et de l'emploi sur le territoire ;
- soutenir la politique de développement économique et sa mise en œuvre dans les territoires en fonction des besoins ;
- promouvoir l'attractivité économique de la région ;
- développer l'innovation et l'éco-innovation.

Via sa convention avec Business France, l'agence est également en charge de la prospection, de l'accompagnement des investisseurs internationaux et de la promotion économique internationale du territoire.

Contacts:

www.aer-bfc.com

contact@aer-bfc.com

Site de Besançon : 3, rue Victor Sellier, 25 000 Besançon –tel : 03 81 81 82 83

Site de Dijon : 64A rue Sully CS 77124, 21071 Dijon cedex – tel : 03 80 40 33 88

Bourgogne-Franche-Comté Tourisme, allié de la Région pour sa promotion à l'étranger

Le comité Bourgogne-Franche-Comté Tourisme (CRT) organise ses missions au bénéfice des professionnels régionaux du tourisme (Tour-opérateurs, agences de voyage, agences événementielles, autocaristes) afin de :

- consolider l'offre touristique : faire émerger de nouvelles offres structurantes pour le territoire
- valoriser les destinations-phares et les filières par des actions en direction de la presse, des grands prescripteurs et du grand public.

Le CRT conduit 2 types de missions :

- des missions d'observation, de veille, d'ingénierie et d'animation du programme régional de formation continue au tourisme ;
- des missions de promotion commerciale au service des marques et des filières de la Région.

Les marques régionales : Montagnes du Jura, Bourgogne, Massif des Vosges

Les filières : Itinérances, Patrimoine, Tourisme d'affaires.

Concernant l'**international**, les destinations prioritaires du CRT sont:

- sur les marchés européens de proximité : Allemagne, Grande-Bretagne, Suisse, Belgique-Luxembourg et Pays-Bas, notamment autour du concept « la France hors des sentiers battus »
- sur les marchés lointains :
 - o la **Chine**, avec une stratégie de promotion et une présence à Hong Kong et Taïwan ; à noter également le développement de formations auprès des acteurs touristiques en BFC sur l'accueil de la clientèle chinoise. **Sur la destination Chine le CRT agit en étroite concertation avec la Région, dans le cadre d'une stratégie régionale globale de renforcement des échanges avec ce pays.**
 - o les Etats-Unis, le Brésil, le Mexique, l'Australie et le Japon.

Contacts :

www.bourgognefranchecomte.com

info@bfctourisme.com

Site de Besançon : 4 rue Gabriel Plançon – 25044 Besançon Cedex – tel : 03 81 25 08 08

Site de Dijon : 5 avenue Garibaldi – BP 20623 – 21006 Dijon Cedex – tel : 03 80 28 02 80

Bourgogne Franche Comté International (BFC international), réseau régional multi acteurs, développeur et animateur des dynamiques régionales de coopération et de solidarité internationale

La Région est membre de l'association Bourgogne-Franche-Comté International, au côté d'autres collectivités territoriales, des académies de Dijon et Besançon, d'établissements universitaires, et de nombreuses associations locales engagées dans la coopération et la solidarité internationale.

Soutenu financièrement par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, BFC International a pour mission générale le développement et l'amélioration des initiatives de coopération et de solidarité internationale en Bourgogne-Franche-Comté.

L'association développe son activité autour des axes suivants :

- l'identification des acteurs et de leurs initiatives, en animant un observatoire et en contribuant à l'analyse et à la compréhension des enjeux ;
- l'information et la promotion auprès du plus grand nombre sur les enjeux, les bonnes pratiques et les ressources disponibles en matière de coopération et de solidarité internationale ;
- l'animation du territoire et la mise en réseau des acteurs ;
- le renforcement des capacités d'action des acteurs régionaux dans le domaine de la coopération et de la solidarité internationale, tant dans leurs initiatives à l'étranger qu'en Bourgogne-Franche-Comté.

Les principales activités sont :

- l'accompagnement personnalisé au montage de projets ;
- l'organisation et l'animation de journées / formations thématiques et méthodologiques ;
- l'animation d'un portail d'information sur Internet et de pages d'information sur les réseaux sociaux ;
- l'appui à la coordination et au développement de campagnes citoyennes (Festival des Solidarités, etc.) ;
- l'accompagnement à la mise en place de chantiers de jeunes à l'international et le développement du service civique à l'international ;
- l'animation du dispositif "Tandems Solidaires" en partenariat avec les Rectorats des Académies de Dijon et de Besançon ;
- l'animation de projets mutualisés entre différents acteurs régionaux (projet concerté Coopérer pour Réussir l'Avenir – COPRA, avec le Burkina Faso).

Contacts :

www.bfc-international.org

contact@bfc-international.org

Site de Besançon : Arsenal Bât Q4 – place Saint-Jacques – Tel : 03 81 66 50 36

Site de Dijon : Maison des associations, 2 rue des corroyeurs – Tel : 09 83 20 12 03

La Maison de Rhénanie-Palatinat à Dijon

Ouverte en 1991, la Maison de Rhénanie-Palatinat est la représentation officielle du Land partenaire de la Bourgogne-Franche-Comté ; elle abrite également un centre d'examen de l'Institut Goethe en France.

Sœur jumelle de la Maison de Bourgogne-Franche-Comté à Mayence, elle a pour mission générale de renforcer l'amitié franco-allemande et de promouvoir la coopération entre les deux régions.

Ses activités se déploient autour de :

- l'apprentissage de l'allemand ;
- la promotion de la langue et de la culture allemandes, sur tout le territoire de Bourgogne-Franche-Comté ;
- l'organisation de manifestations culturelles, franco-allemandes et plus largement européennes ;
- l'accompagnement dans la recherche de stages professionnels en Rhénanie-Palatinat ;
- l'accompagnement au montage de projets avec l'Allemagne.

Contact :

www.maison-rhenanie-palatinat.org

info@maison-rhenanie-palatinat.org

Adresse : 29, rue Buffon – BP 32 415 21 024 Dijon – tel : 03 80 68 07 00.

La Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté, trait d'union entre l'action communautaire et le territoire régional

La Région agit pour faire vivre l'Europe au quotidien, au plus près des citoyens. Pour gagner en efficacité et en réactivité, elle a créé **la Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté**, qui abrite deux centres d'information et de ressources sur l'Union européenne, l'un à Besançon, l'autre à Dijon et qui sont tous deux membres du réseau officiel de la Commission européenne (Europe Direct).

A travers les 2 centres Europe Direct, la Maison de l'Europe a pour missions :

- d'informer le grand public sur le fonctionnement de l'UE, ses institutions, ses politiques et ses financements ;
- d'animer des interventions et formations pédagogiques pour tous types de publics ;
- de conseiller les porteurs de projets et de les orienter vers les structures et réseaux spécialisés dans les financements européens ;
- d'organiser / participer à des événements à caractère européen (Joli mois de l'Europe, séminaires et conférences, forums...) ;
- de fédérer les initiatives locales et régionales afin de valoriser l'action de l'Union européenne en région.

En mai, la Bourgogne-Franche-Comté fête l'Europe

Chaque année en mai, la Région rappelle son attachement à l'idée européenne en organisant le Joli mois de l'Europe. Cet événement fédère les initiatives, favorise les synergies entre les acteurs et fait vivre l'idée européenne dans notre région. Une centaine d'associations, de collectivités, d'établissements scolaires et d'entreprises participent chaque année à cet événement et offrent aux Bourguignons-Francs-Comtois l'opportunité de mieux connaître l'action de l'Europe et ses réalisations sur notre territoire.

Dans la peau d'un(e) député(e) européen(ne), les simulations de parlement européen

Le temps d'une journée, des lycéens sont invités à se glisser dans la peau des députés européens. Ils travaillent, par le biais d'un jeu de rôle, à la rédaction d'amendements et à leur vote.

Il s'agit d'un excellent outil pour amener les élèves à réfléchir à la notion de citoyenneté européenne.

Contacts:

www.bfc-europe.eu

Site à Besançon : 26D, rue de la République, 25 000 Besançon –tel : 03 81 21 29 55

Site à Dijon : 37, boulevard de la Trémouille, 21000 Dijon – tel : 03 80 30 67 88

c. Les espaces politiques de coopération transfrontalière et transnationale

La Région est aussi membre d'instances de coopération transfrontalière et transnationale.

La Conférence Transjurassienne (CTJ)

La CTJ est un organisme de coopération transfrontalière qui agit à l'échelle de l'Arc jurassien franco-suisse. Initiée en 1985, la Communauté de travail du Jura a été transformée en 2002 en Conférence Transjurassienne. C'est un organisme d'échange et de dialogue politique, qui réunit la Région et la préfecture de Bourgogne-Franche-Comté, les Départements, Agglomérations et Pays frontaliers côté France ainsi que les cantons de Berne, Vaud, Neuchâtel, Jura et le Réseau des Villes de l'Arc jurassien côté Suisse.

La Conférence Transjurassienne a pour objectifs d'accompagner les évolutions de la grande Région transfrontalière en jouant un rôle de facilitateur dans l'émergence de nouveaux projets de coopération.

Contacts :

www.conference-transjurassienne.org

info@conference-transjurassienne.org

L'espace de concertation Arc jurassien.fr

En complément de la CTJ, la Région a créé une instance informelle de concertation arcjurassien.fr, dont l'objectif est de permettre aux partenaires français d'échanger et de nourrir la dynamique de coopération avec les voisins suisses.

« **Arcjurassien.fr** » est née de la nécessité de mieux dialoguer avec les partenaires suisses réunis au sein de l'association « **arcjurassien.ch** », qui réunit depuis 10 ans les représentants des cantons de Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud.

La Communauté du savoir (Cds)

La Communauté du savoir est un réseau qui vise à renforcer, valoriser et stimuler les collaborations franco-suissees dans l'Arc jurassien en matière de recherche, d'enseignement et d'innovation.

La Cds revêt deux dimensions :

- celle d'un campus transfrontalier, qui favorise la mobilité et la collaboration des étudiants et des enseignants-chercheurs ;
- celle d'un incubateur de projets franco-suissees.

Contact :

www.communautesdusavoir.org

L'intégration de la Bourgogne-Franche-Comté dans l'espace alpin : la Stratégie de l'Union européenne pour la région alpine (SUERA)

Effective depuis son lancement officiel en 2016, cette stratégie voulue par les Régions européennes membres de cet espace géographique cohérent vise à renforcer la coopération au sein de l'espace alpin et à faire converger des initiatives traitant de problèmes communs aux différentes entités de cette « macro-région ».

Initiée et portée politiquement par les 48 régions des 7 Etats de cet espace, la SUERA est soutenue par l'Union Européenne, non dans une logique de financement de projets, mais dans une logique de meilleure coordination des politiques et d'implication de la société civile dans la coopération, notamment au niveau des jeunes.

Son plan d'action se décline en trois objectifs principaux :

- un accès équitable à l'emploi ;
- une accessibilité interne et externe durable ;
- un cadre environnemental plus inclusif comprenant des solutions énergétiques renouvelables et fiables pour l'avenir.

9 groupes d'action qui rassemblent des représentants catégoriels des Régions membres mettent en œuvre ces orientations et présentent leurs travaux au cours d'un Forum annuel réunissant de très nombreuses parties prenantes.

La Région Bourgogne-Franche-Comté participe au groupe d'action 3 (mise en adéquation de la formation avec le marché du travail) et au groupe d'action 8 (prévention des risques naturels de grande ampleur).

Elle participe également à l'Assemblée générale annuelle, instance de gouvernance politique, qui impulse de nouvelles initiatives, ainsi qu'aux différents temps de rencontre officiels de cette instance.

Contact :
www.alpine-region.eu/



Intervention de Marie-Guite Dufay lors de l'Assemblée Générale lors du Forum Annuel SUERA à Milan, novembre 2019

d. L'implication de la Région dans des réseaux dédiés à l'international

La Région s'implique dans diverses organisations nationales dédiées à l'international :

Cités Unies France :

Créée en 1975, Cités Unies France est une association nationale de collectivités territoriales françaises engagées dans l'action internationale. Elle accompagne l'ensemble de ces collectivités dans la mise en œuvre d'une action internationale au service de leur ouverture à l'international, de leur rayonnement, de leur attractivité et de la promotion des échanges humains, culturels et économiques.

Contact :

www.cites-unies-france.org

Association française du conseil des communes et régions d'Europe (AFCCRE) :

L'AFCCRE est la section française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE), organisation européenne.

Elle conseille et assiste ses membres dans leurs activités et démarches européennes (information générale sur la réglementation communautaire, opportunités de financements pour les projets transnationaux, etc.).

Elle anime le mouvement des jumelages européens et soutient les collectivités locales dans leur engagement en faveur de l'Europe du citoyen, tout comme dans leurs projets européens.

Contact :

www.afccre.org

France Volontaires :

France Volontaires est la plateforme française des Volontariats internationaux d'échange et de solidarité.

Opérateur du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, elle réunit l'Etat, les collectivités territoriales et des associations autour d'une mission d'intérêt général : le développement et la promotion des engagements volontaires et solidaires à l'international.

Elle s'appuie sur une présence en France et sur un réseau d'Espaces Volontariat en Afrique, Asie et Amérique latine.

Contact :

www.france-volontaires.org

Comité 21 :

Le Comité 21 est le premier réseau multi-acteurs en France pour le développement durable.

Il facilite l'appropriation et le déploiement du développement durable au sein des organisations et sur les territoires en créant les conditions d'échange et de partenariat entre ses adhérents issus de tous secteurs. Le Comité 21 est une plate-forme qui favorise les synergies entre acteurs non-étatiques et étatiques pour la mise en œuvre des ODD par les Français au plan international, pour la France au plan national, et au niveau de chacun de ses territoires.

Contact :

<http://www.comite21.org/>

e. La collaboration avec les services de l'Etat et les organisations internationales

La Région agit en collaboration et avec le soutien des principaux partenaires institutionnels :

- **Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)**, via sa Délégation à l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) à Paris et via ses représentations diplomatiques à l'étranger. Le ministère, partenaire des collectivités, propose des lignes de crédits spécifiquement dédiés aux projets portés par les collectivités territoriales, par le biais d'Appels à projets annuels ou triennaux.
- **l'Agence française de Développement (AFD)**, établissement public qui met en œuvre la politique de développement et de solidarité internationale de la France. L'AFD est aux côtés des collectivités locales françaises pour leurs projets de développement et de solidarité internationales, s'appuie sur leur expertise et contribue à l'engagement de la France en faveur des ODD.
- **les agences onusiennes** : Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Organisation des Nations Unies pour les femmes, etc. sont des partenaires réguliers de la Région, notamment dans le cadre des Assises régionales de la coopération et de la solidarité internationale.
- **L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)** regroupe 84 Etats et gouvernements membres répartis dans les 5 continents. Elle apporte à ses membres un appui dans l'élaboration ou la consolidation de leurs politiques et mène des actions de politique internationale et de coopération multilatérale. Elle accompagne notamment les collectivités territoriales dans l'intégration des ODD dans les politiques et stratégies régionales et locales et est également partenaire de la Région via sa participation aux Assises régionales de la coopération et de la solidarité internationale.

IV. Comment la Région agit-elle à l'international ?

a. Les partenariats institutionnels avec des Régions étrangères, outil au service de la dynamique internationale du territoire

La Région a noué 6 accords politiques avec des Régions étrangères, en Europe, en Amérique latine, en Afrique et en Asie.

Matérialisés par des conventions de « coopération décentralisée » et par un *Memorandum of Understanding (MOU)* avec la province chinoise de Hong Kong, ils offrent à la Région le cadre juridique nécessaire pour développer des échanges et des projets, dans le champ des compétences régionales, en impliquant divers acteurs du territoire.

En effet, de nombreuses structures locales de Bourgogne-Franche-Comté (associations, établissements d'enseignement et de formation, etc.) se saisissent de ce cadre «facilitateur » pour travailler, échanger avec des partenaires issus de ces territoires « amis » de la Bourgogne-Franche-Comté.

Ces partenariats sont un **outil** au service de l'action régionale du territoire et à leur niveau, grâce à une action politique volontariste, ils contribuent au développement de la Bourgogne-Franche-Comté.

Ils permettent également, par les échanges d'expériences qu'ils génèrent, de renforcer le processus de décentralisation à l'œuvre dans certains pays partenaires (comme au Chili par exemple).

Enfin, les partenariats européens de la Région, par le dialogue politique et technique qu'ils impliquent ont pour effet, au fil des années, de participer à la construction européenne à l'échelle locale.

La coopération avec le Land de Rhénanie-Palatinat (Allemagne)

Depuis 1962, la Bourgogne-Franche-Comté et la Rhénanie-Palatinat sont engagées dans un partenariat fort et concentré sur les problématiques partagées par les deux territoires.

- **Echanges dans le domaine de l'apprentissage et de la formation professionnelle :** le contexte démographique allemand entraîne des besoins importants de main d'œuvre et un intérêt des professionnels allemands de l'apprentissage pour renforcer leur attractivité. Parallèlement, les chambres consulaires en Bourgogne-Franche-Comté souhaitent renforcer les échanges franco-allemands dans l'apprentissage, ce qui répond aussi à la volonté des Centres de Formation d'Apprentis (CFA) et aussi des lycées professionnels d'ouvrir leurs formations à l'international. Ainsi, depuis les années 2008-2009, les échanges entre les deux régions se sont considérablement renforcés en termes de stages professionnels, de séjours de formation.
- **Enseignement supérieur :** l'Université de Bourgogne et l'Université Gutenberg de Mayence sont liées par un partenariat ancien, qui a permis de créer plusieurs cursus intégrés binationaux, notamment. La Rhénanie-Palatinat est ainsi la 3ème région européenne la plus attractive pour les étudiants bourguignons.
- **Mobilité des jeunes :** elle est facilitée par le Bureau des stages, présent au sein des représentations régionales (Maison de Bourgogne-Franche-Comté et Maison de Rhénanie-Palatinat).
- **Echanges culturels :** parmi les nombreux échanges culturels entre les deux régions, on peut citer les programmes de séjours croisés d'artistes et d'écrivains en résidence dans la région partenaire.
- **Echanges dans le domaine de la viticulture biologique :** depuis 2014, la Bourgogne-Franche-Comté et la Rhénanie-Palatinat sont engagées dans des échanges

institutionnels et scientifiques en matière de protection de la vigne et de pratiques viticoles durables.

- La **coopération en matière de transition énergétique** lancée en 2017, donne lieu à des échanges suivis, notamment dans le cadre de la semaine franco-allemande de la transition énergétique. Les principaux sujets abordés sont :
 - o l'énergie éolienne ;
 - o l'utilisation de l'hydrogène ;
 - o la réhabilitation ou la construction de bâtiments visant une haute performance énergétique.



La coopération avec la Voïvodie d'Opole (Pologne)

@ Pauline Treissac

Visite de l'usine de traitement des déchets de l'arrondissement de Rhin-Hunsrück, Rhénanie-Palatinat (Allemagne) lors d'une mission institutionnelle de Bourgogne-Franche-Comté, janvier 2019

des échanges bilatéraux à partir de 2008, dans les domaines de :

- **l'éducation et la formation** : accueil de lycéens, développement de stages professionnels, partenariats universitaires et académiques ;
- **la culture** : collaborations théâtrales, musicales, en arts plastiques ;
- **l'économie** : échanges notamment dans le domaine de l'économie sociale et solidaire.



©Voivodie d'Opole

Accueil d'une délégation de la Voïvodie d'Opole à Bretagne, 30 juin 2016

La coopération avec la Région de Bohême centrale (République tchèque)

Les deux Régions sont liées par un accord de coopération décentralisée depuis 2001, année de création des Régions tchèques.

Les liens entre les deux territoires remontent quant à eux aux années 20, avec les premiers **accueils de jeunes Tchécoslovaques au lycée Carnot, à Dijon**. Interrompus en 1971, ces accueils ont repris en 1990, permettant à de jeunes Tchèques d'effectuer une scolarité de 3 ans dans le lycée bourguignon.

Dans le cadre de leurs échanges, les collectivités accompagnent des projets de **mobilité de leurs jeunes**, notamment dans le domaine de la **formation professionnelle**, ainsi que des **partenariats artistiques et culturels**.



@ Ville de Joigny

Groupe de jeunes de Bohême Centrale (République Tchèque) lors des rencontres quadripartites à Joigny, juin 2018

La coopération dans le cadre de la Convention Quadripartite (Bourgogne-Franche-Comté, Rhénanie-Palatinat, Bohême centrale, Voïvodie d'Opole)

Depuis 2003, les quatre régions se sont associées pour constituer un réseau européen d'échanges éducatifs, culturels et techniques. Elles se retrouvent essentiellement autour de projets dirigés vers l'enrichissement professionnel, personnel et culturel de leurs jeunes, et avec l'ambition de contribuer à renforcer la citoyenneté européenne.



Séjour à Bruxelles pour les lauréats du concours Euroquiz, juin 2019

La coopération avec la Région du Maule (Chili)

Les deux Régions ont signé un accord de coopération en 2009, à l'occasion de la visite en Bourgogne de la présidente du Chili, Michelle Bachelet.

Ce partenariat a rapidement donné lieu à de nombreux projets impliquant une grande diversité d'acteurs.

En 2018, les deux Régions ont réaffirmé leur volonté de poursuivre et de renforcer leurs échanges, dans la perspective générale du « renforcement des capacités » des différents acteurs concernés.

Les échanges concernent les domaines suivants :

- **Formation professionnelle agricole et viticole** : partenariats entre centres de formation : viticulture, agriculture biologique, aquaculture, etc., donnant lieu à des stages théoriques et pratiques et à des échanges pédagogiques, dans une logique de renforcement des structures.
- **Economie** : en lien avec la CCI International et Business France au Chili, organisation de missions collectives, accompagnement individuel d'entreprises ; organisation de sessions d'information et échanges autour des opportunités d'affaires avec le Chili, en direction des acteurs économiques de BFC.
- **Santé** : partenariat dans le domaine de la cancérologie impliquant le Centre GF Leclerc de Dijon ; partenariat universitaire entre l'Université catholique du Maule et l'Université de Bourgogne.
- **Culture** : collaborations entre acteurs culturels (compagnies théâtrales et de danse, formations musicales, conservatoires, etc.).
- **Jeunesse** : échanges de jeunes en service civique à l'international.



Apprenante chilienne en échange dans un domaine viticole bourguignon

La coopération avec la Province du Cap occidental (Afrique du Sud)

Les deux Régions sont liées depuis 2000 et ont signé un accord de coopération en 2002, afin d'officialiser des échanges en matière de formation professionnelle viti-vinicole.

Depuis, la coopération s'est enrichie à de nombreux domaines ; elle est également considérée par la Province du Cap comme contributrice au renforcement général des capacités, sur le territoire sud-africain.

Les échanges entre les deux territoires portent sur les thématiques suivantes :

- **Formation professionnelle agricole** : partenariats entre centres de formation : viticulture, agriculture, donnant lieu à des stages théoriques et pratiques et à des échanges pédagogiques, dans une logique de renforcement des structures.
- **Formation professionnelle en hôtellerie-restauration** : depuis 2014, plusieurs établissements d'enseignement de BFC sont engagés dans des coopérations pédagogiques et d'échanges d'apprenants avec des établissements de la Province du Cap Occidental. Par ailleurs, la Région BFC participe depuis plusieurs années au projet « So Chef ! » porté par l'Institut français en Afrique du Sud, qui est une déclinaison sud-africaine de la Semaine du Goût.
- **Développement économique** : organisation de missions collectives, organisation de sessions d'information et échanges autour des opportunités d'affaires avec l'Afrique du Sud, en direction des acteurs économiques de BFC.
- **Culture** : collaborations entre acteurs culturels (musique actuelle), collaborations sur la préservation et la gestion du patrimoine (avec l'Association des Climats de Bourgogne), etc.
- **Jeunesse** : échanges de jeunes en service civique à l'international.
- **Sport** : échanges et projets menés dans les domaines du rugby et du football.



Participation du chef Serge Demollière à So Chef au Cap, Afrique du Sud, 09-22 Octobre 2016

La coopération avec la région administrative spéciale de Hong Kong (Chine)

Un accord-cadre de coopération, signé en 2010 par le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, le Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne (BIVB) et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Bourgogne (CCIR) avec le Bureau de Développement Economique et Commercial du Gouvernement de Hong Kong, a permis de développer les échanges entre les deux territoires dans les domaines du vin, de la gastronomie, du tourisme et de la culture.

La coopération se matérialise par :

- **des opérations de promotion** (vins, économie, tourisme, patrimoine) croisées ;
- **des opérations commerciales** : dégustations professionnelles avec des viticulteurs, participation à chaque édition de Vinexpo Hong Kong, missions multisectorielles d'entreprises coordonnées par la CCIR Bourgogne-Franche-Comté ;
- **des liens tissés entre acteurs** : partenariats universitaires (Ecole supérieure de Commerce de Dijon), échanges entre centres de formations hôteliers (Vocational Training Council), collaborations artistiques, etc.

(Voir aussi ci-après la rubrique « Opérations de rayonnement international »).

b. Les opérations de rayonnement international

En lien avec ses partenaires privilégiés pour la promotion internationale que sont le Comité régional du tourisme, la Chambre régionale de commerce et d'industrie ou encore l'Agence économique régionale, et en partenariat avec ses partenaires à l'étranger (le réseau des chambres de commerce, des Bureaux Business France, etc.), la Région organise des événementiels à l'étranger, qui permettent de valoriser différents secteurs d'excellence du territoire : vin et gastronomie, excellence industrielle, destinations de tourisme, culture, etc.

Une opération de rayonnement international à haute visibilité : la « Bourgogne-Franche-Comté Week, France at its finest ! »

Du 28 au 31 mai 2018, la Région Bourgogne-Franche-Comté était présente au salon international du vin Vinexpo Hong Kong.

Représentée par 50 domaines et négoce de la grande Région, présents sur le pavillon régional du salon, la Région a également organisé à cette occasion, via son comité régional du tourisme, un séminaire de formation à destination des principaux agents de voyage et tour-opérateurs, pour leur faire découvrir les atouts touristiques de la Bourgogne-Franche-Comté.

Par ailleurs, des rencontres avec des représentants de la communauté d'affaires française présente sur place ont permis un relais et un appui précieux pour le développement à l'international de nos PME.

Cette semaine de la Bourgogne-Franche-Comté à Hong Kong était enfin l'occasion de présenter la Grande Région auprès des médias locaux, lors d'une conférence de presse réunissant 30 journalistes de la presse généraliste et spécialisée de Hong Kong et de Chine continentale.

L'opération, organisée grâce à l'excellente coopération de la Chambre française de Commerce et d'industrie de Hong Kong et du gouvernement de Hong Kong, était menée conjointement par le conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, la Chambre régionale de commerce et d'industrie et le comité régional du tourisme.

A noter : le marché des vins à Hong Kong est en pleine croissance depuis la suppression des droits d'accises en 2008. Hong Kong est le 4ème marché en valeur pour les vins de Bourgogne avec depuis plusieurs années des records de chiffre d'affaires à l'exportation (augmentation de plus de 24% des exportations en valeur en 2018). Dans le domaine du tourisme, la clientèle chinoise, véritable enjeu pour notre Région, est la 3ème clientèle étrangère en Bourgogne-Franche-Comté, en constante croissance depuis plusieurs années (238 300 nuitées en 2016 contre 74 300 en 2012). Les perspectives de croissance sont immenses, alors que 135 millions de chinois voyagent déjà à l'étranger et que le marché évolue constamment et rapidement.



Marie-Guite DUFAY et Patrick AYACHE à VINEXPO Hong-Kong, mai 2018



Opération Wine and Dine à Hong-Kong, 2018

c. L'accompagnement au montage de projets

La Région est au côté des acteurs qui souhaitent monter un projet de coopération internationale, dans le cadre des dispositifs financiers régionaux ou dans le cadre de programmes de financement européens.

Accompagnement au montage de projets de coopération et de solidarité internationale :

Dans le cadre des deux Règlements d'intervention Coopération internationale et solidarité internationale (voir ci-après les dispositifs financiers régionaux), la Région propose aux potentiels bénéficiaires (associations, établissements d'enseignement, collectivités territoriales, etc.), des sessions d'information, ainsi qu'un appui individuel au montage des dossiers.

Accompagnement au montage de projets dans le cadre des programmes sectoriels européens :

Au-delà des programmes de financements européens pour lesquels la Région est responsable de la gestion (Fonds européen pour le développement-FEDER, Fonds social

européen –FSE et Fonds européen pour le développement agricole –FEADER), il existe pour les acteurs du territoire de nombreuses autres possibilités d'inscrire un projet dans une dynamique européenne en développant des partenariats avec des structures d'autres pays de l'UE.

Les nombreux **programmes** dits « **sectoriels** » tels que LIFE dans le domaine de l'environnement, EUROPE CREATIVE dans le domaine de la culture, ou HORIZON 2020 dans le domaine de la recherche, par exemple, offrent des possibilités de coopération très intéressantes ainsi que des financements conséquents pour des projets pluriannuels.

Accompagnement dans le cadre des programmes Interreg de coopération territoriale européenne :

De plus, la Région Bourgogne-Franche-Comté se situe dans le périmètre de trois programmes Interreg transnationaux : Interreg Espace alpin, Interreg Europe du Nord-Ouest et Interreg Europe. Ces programmes permettent la réalisation de projets partenariaux essentiellement dans les domaines de la recherche / innovation, de l'environnement, des transports et de l'économie circulaire.

La participation à ce type de projets nécessite un accompagnement particulier de la part de la Région, qui consiste principalement en l'organisation de réunions d'information, le conseil au cours des différentes étapes du montage du projet, la diffusion des idées de projets et la mise en relation avec des structures partenaires.

La Région, elle-même partie prenante de certains projets, aide également à leur valorisation.

La participation de la Région au programme Interreg espace alpin

La Région BFC est concernée par le programme Interreg Espace alpin, pour les 4 départements de l'ex-Franche-Comté.

Destiné à soutenir le développement durable de la région alpine, en fournissant à ses bénéficiaires (autorités publiques, PME, établissements d'enseignement supérieur et de recherche, etc.) un cadre pour développer, expérimenter, mettre en œuvre et coordonner de nouvelles idées, le programme, doté de 116,6 millions d'euros de FEDER (Fonds européen de développement régional) pour la période 2014-2020, est concentré sur les axes suivants : Innovation, réduction des émissions de carbone, préservation du patrimoine naturel et culturel et protection des écosystèmes, amélioration de la gouvernance transnationale.

Contact :

www.alpine-space.eu

www.espacealpin.fr

Plusieurs projets financés par le programme impliquent des structures franc-comtoises, telles que le pôle Véhicule du futur, le pôle Plastipolis, l'Université de Franche-Comté, etc.

Parmi eux, le **projet ASTUS (Alpine Smart Transports and Urbanism Strategies)**, auquel participe directement le conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté.

Il a pour objectif d'accompagner des projets de développement local sur des thématiques urbanisme-transports permettant une utilisation plus raisonnée de la voiture dans les Alpes. Dix-sept territoires pilotes répartis dans cinq pays, dont le Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays Horloger et le Pays Lédonien pour la Bourgogne-Franche-Comté, travaillent ensemble pour identifier des leviers permettant de dépasser le « tout automobile » et d'outiller les collectivités pour proposer des alternatives.

Contact :

Aide à l'ouverture internationale des stratégies de développement local dans le cadre du programme européen LEADER (FEADER) :

La Région propose un accompagnement collectif et individuel aux Groupes d'Action Locale (GAL) afin de les aider à intégrer la dimension internationale dans leur stratégie de développement et à favoriser le montage de projets internationaux portés par des acteurs des territoires Leader.

d. La mise en réseau et la valorisation des actions

Diverses initiatives régionales contribuent à la mise en réseau des acteurs et à la valorisation de leur action à l'international. Parmi elles on peut citer :

- **Le Trophée de l'International** : il vise à récompenser des entreprises de la région particulièrement performantes à l'export. Il s'agit d'une manifestation co-organisée par la Banque Populaire Bourgogne-Franche-Comté, le Conseil régional et CCI International, qui permet aux entreprises participantes de valoriser leur démarche de développement export.
- **Les Assises régionales de la coopération et de la solidarité internationale** : elles sont l'occasion de réunir tous les acteurs de la coopération et de la solidarité internationale de Bourgogne-Franche-Comté (associations, collectivités territoriales, établissements scolaires, jeunes, etc.) autour d'un temps de réflexion, d'échanges d'expériences, dédié aux enjeux du Développement et de la coopération internationale. Elles favorisent la mise en réseau des acteurs engagés à l'international pour l'émergence de projets concertés.



Assises régionales de la coopération et de la solidarité internationale 2018

e. Les dispositifs financiers régionaux d'accompagnement à l'international

Publics	Dispositifs régionaux	Description sommaire	Lien vers le site officiel
PME	Aide au recrutement de VIE	Accompagner la mise en place d'un VIE sur une zone géographique à prospecter ou à développer dans le cadre d'une stratégie clairement identifiée.	www.bourgognefranchecomte.fr/node/296
PME localisées en Bourgogne-Franche-Comté, innovantes et primo-exportatrices (CAE ≤ 15 %).	INNOV'EXPORT	Accompagner les premières démarches de prospection des entreprises innovantes primo-exportatrices sur les marchés étrangers.	www.bourgognefranchecomte.fr/node/398
Entreprises	Programme international d'actions collectives d'approche des marchés étrangers	Programme annuel d'actions élaboré conjointement par la Chambre régionale de Commerce et d'industrie - CCIR et les filières et groupements d'entreprises	www.bourgognefranchecomte.cci.fr
PME	Aide au recrutement de cadres et d'assistant-e-s export	Avance remboursable à taux 0 pour accompagner les démarches de structuration visant à accroître la compétitivité de l'entreprise	www.bourgognefranchecomte.fr/node/298
PME	Aides au conseil (ciblé ou stratégique)	Subvention visant à favoriser le recours à des conseils extérieurs	www.bourgognefranchecomte.fr/node/351 www.bourgognefranchecomte.fr/node/353
Lycéens	Dispositif EVEIL	Dispositif de soutien de projets péri-pédagogiques de lycées au bénéfice des élèves en lien avec différents thèmes, dont l'ouverture à l'international.	www.bourgognefranchecomte.fr/node/373
Lycéens, Etudiants Apprentis et Apprentis post-bac	Dynastage	Bourse individuelle versée à un lycéen, un étudiant ou un apprenti et destinée à lui permettre d'effectuer des stages en entreprise dans le monde entier (sauf France métropolitaine et Com-Dom-Tom).	Lycéens : https://www.bourgognefranchecomte.fr/node/413 Etudiants et apprentis post-bac : www.bourgognefranchecomte.fr/node/383 Apprentis : www.bourgognefranchecomte.fr/node/332
Etudiants et	Acquisis	bourse individuelle versée aux étudiants et apprentis	www.bourgognefranchecomte.fr/node/382

Apprentis post-bac		post- bac qui permet d'effectuer des périodes d'études dans le monde entier (sauf France métropolitaine et Com-Dom-Tom).	
Jeunes demandeurs d'emploi diplômés	Eurodyssée	Aide destinée aux jeunes diplômés et demandeurs d'emploi en vue d'acquérir une expérience professionnelle dans une structure d'accueil européenne et se perfectionner en langues étrangères.	www.bourgognefranchecomte.fr/node/409
Jeunes diplômés et jeunes demandeurs d'emploi	Stages Monde	Aide destinée aux jeunes diplômés et jeunes demandeurs d'emploi en vue d'acquérir une expérience professionnelle à l'étranger et se perfectionner en langues étrangères.	www.bourgognefranchecomte.fr/node/410
Jeune entre 18 et 30 ans, domicilié(e) et/ou étudiant en Bourgogne-Franche-Comté	Jeunes Citoyens du Monde	Aide aux jeunes souhaitant mener une action de développement ou humanitaire à titre bénévole grâce à une structure française et/ou une structure étrangère relevant du secteur public, privé ou mixte.	www.bourgognefranchecomte.fr/node/407
Associations, établissements d'enseignement , collectivités locales	Règlement Coopération internationale	Aide financière (subventions) destinée aux associations, collectivités locales et établissements publics de la région pour aider la mise en œuvre de projets de coopération développés avec les régions étrangères partenaires de la Bourgogne-Franche-Comté	https://prod.bourgognefranchecomte.fr/node/228
Associations, établissements d'enseignement , collectivités locales	Règlement Solidarité internationale	Aide financière (subventions) destinée aux associations, collectivités locales et établissements publics de la région pour aider la mise en œuvre de projets de solidarité internationale et de projets d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale en Bourgogne-Franche-Comté.	https://prod.bourgognefranchecomte.fr/node/232
Associations, établissements d'enseignement , collectivités	Règlement Solidarité internationale – eau et	La Région Bourgogne-Franche-Comté et les Agences de l'eau Rhône Méditerranée Corse et Seine	https://prod.bourgognefranchecomte.fr/node/1202

locales	assainissement	Normandie proposent un dispositif conjoint « Solidarité internationale – eau et assainissement » pour aider la mise en œuvre de projets de solidarité internationale et de projets d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale en Bourgogne-Franche-Comté dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.	
Associations, établissements d'enseignement, collectivités locales	Le Fonds de soutien aux Petits Projets Transfrontaliers avec la Suisse	Fonds destiné à favoriser les initiatives locales et transfrontalières pour développer les échanges entre citoyens, valoriser la diversité de l'offre associative et de faire de l'offre culturelle un vecteur d'appartenance et d'identité.	www.conference-transjurassienne.org/nos-actions/fonds-de-soutien-aux-petits-projets-transfrontaliers.html
Chercheurs	La mobilité entrante et sortante des chercheurs	Développer la recherche d'excellence par un soutien à la mobilité entrante ou sortante de chercheurs prometteurs ou reconnus. Pour la mobilité entrante, sont éligibles les chercheurs étrangers titulaires ayant obtenu une thèse dans une unité de recherche / laboratoire installé hors du territoire national. Pour la mobilité sortante, sont concernés les chercheurs statutaires de Bourgogne-Franche-Comté ayant un projet de collaboration dans une unité de recherche / laboratoire installé hors du territoire national.	Pas de page dédiée à ce jour

V. La gouvernance et l'animation de la politique internationale de la Région

a. Présentation générale de la gouvernance

La politique internationale de la Région est pilotée par la Direction Europe et Rayonnement international, et mise en œuvre selon le principe de la transversalité.

La gouvernance de la politique internationale est organisée à plusieurs échelons :

- **le comité de pilotage politique du conseil régional** : composé des élus en charge des principales politiques concernées par l'action internationale régionale, il a pour vocation de :
 - o valider les priorités et les actions ;
 - o suivre les initiatives régionales et leur impact ;
 - o suivre un agenda partagé avec les principales structures partenaires de la Région dans son action internationale (Comité régional du tourisme, Chambre régionale de commerce et d'industrie, Agence économique régionale, etc.).
- **le comité de pilotage technique** : composé de représentants des principales directions régionales impliquées dans l'action internationale de la Région et de représentants des structures partenaires citées plus haut, il est en charge de :
 - o proposer au comité politique de nouvelles actions, opérations concertées ;
 - o assurer la bonne exécution des initiatives et projets et suivre leur impact ;
 - o tenir à jour l'agenda partagé des manifestations et initiatives à caractère international, afin de garantir la cohérence des actions ;
 - o développer des outils de communication spécifiques.

Le comité de pilotage technique peut être réuni en configuration variable, selon des approches **thématiques** : ainsi, la Région a lancé, en 2018, un chantier de réflexion pour construire une **stratégie régionale en direction de la Chine**. Cette démarche a été l'occasion de constituer un groupe de réflexion *ad hoc*.

b. L'animation de la politique internationale sur le territoire

La Région veille à associer régulièrement l'ensemble des acteurs et institutions du territoire, afin de partager sa politique et d'y associer le plus grand nombre d'acteurs. Ainsi, dans le cadre de ses coopérations avec les Régions étrangères, la Région organise des **comités thématiques et/ou géographiques**. Diverses **manifestations** sont ainsi régulièrement proposées : colloques sur la coopération avec un pays particulier (exemple de la Chine en 2017), Assises de l'export, ...

La Région organise également des temps **d'information et de formation** sur les dispositifs financiers qu'elle propose à l'international, ou encore sur les programmes européens.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Contact : service affaires européennes et rayonnement international,
sri@bourgognefranchecomte.fr , 03 80 44 37 61.

RÉGION

BOURGOGNE

FRANCHE

COMTE



4, square Castan
CS 51857
25031 Besançon

0 970 289 000
www.bourgognefranchecomte.fr

